



Notre

MORTCERF

Bulletin
d'Informations
municipales

N° 140 - JUILLET 2023

Village

Bel été

2023



L'édito du Maire



Christian Bouvier
Votre Maire

Notre Village

Création : **IMG Concept**

(www.img-concept.fr)

Impression : **Mister Repro**

Neufmoutiers-en-Brie

(nicolascailleau@misterrepro.com)

Directeur de publication :

C. Bouvier

Mise en page :

P.A Powezka

Membres de la rédaction :

P.A Powezka, S. Croulard, F. Gillet,

C. Tonetti, G. Caillau, A. Delong,

1, avenue du Général Leclerc

77163 Mortcerf

01 64 04 30 39

www.mortcerf.fr

Chères Moressartoises, chers Moressartois,

Juin 2020-Juin 2023 : 3 années intenses se sont déjà écoulées depuis l'élection de notre équipe municipale et il est temps de faire un premier bilan à mi-mandat.

Cette première partie de la mandature s'est effectuée dans un contexte financier, sanitaire et énergétique qui a pénalisé la commune.

Il nous aura fallu assainir les finances communales, afin de pouvoir faire face aux contraintes budgétaires liées notamment à la réalisation de la nouvelle école maternelle et dégager des ressources malgré tout afin de pouvoir lancer de nouveaux investissements conséquents.

Objectif atteint en 2023 sans augmentation de la fiscalité locale.

Les 800 000 euros de prêt relais contracté en 2021 auront été totalement remboursés à la fin de cette année.

Nous avons dû faire face également à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Malgré ces contraintes, des projets améliorant le quotidien et préparant l'avenir ont été lancés.

Nous pouvons financer cette année la réfection complète de la rue Max Néraud, 1^{er} chantier important et coûteux de notre programme pluriannuel de réhabilitation de la voirie.

Notre ambition de dynamisation de notre village se concrétisera par l'ouverture d'une nouvelle classe en primaire à la rentrée de septembre 2023, par l'installation sur notre commune d'une école privée Montessori qui accueillera dès son ouverture en septembre également plus de 40 enfants et par un projet de construction d'une micro crèche de 12 berceaux qui devrait voir le jour en 2024.

Dès la rentrée, au terme de travaux de réhabilitation réalisés durant l'été, le périscolaire rejoindra l'ancienne école maternelle et disposera ainsi de nouveaux locaux plus vastes.

Le club des anciens s'installera dans la maison Vignon et pourra ainsi retrouver des conditions plus confortables, notamment en matière de chauffage.

De nouveaux jeux destinés aux enfants seront installés dans le parc de la maison médicale et à côté du city stade.

Nous continuerons le développement de notre marché du vendredi et faciliterons l'accueil de food-trucks le soir, tout en gardant l'objectif de permettre l'ouverture d'un commerce alimentaire.

Nous préparons de nouveaux projets importants pour notre village pour les prochaines années. D'autres bonnes nouvelles en perspective !

Vous pouvez compter sur notre équipe pour continuer à faire preuve de rigueur dans l'utilisation des fonds publics de notre village, car cet argent c'est le vôtre !

Passez un bel été !

Christian Bouvier
Maire de Mortcerf

Les finances de la commune

Le conseil municipal s'est réuni le 13 avril dernier pour examiner et voter les résultats définitifs de l'exercice 2022 et le projet de budget primitif de 2023.

En 2022, nous avons poursuivi notre politique de rigueur financière visant à limiter les coûts de fonctionnement de notre commune, malgré l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie.

Nous avons ainsi dégagé un résultat exceptionnel jamais atteint avec **un excédent de + 340 000 €**.

Ce résultat nous permet de continuer à rembourser nos dettes, à engager et à financer de nouveaux investissements **sans augmenter la pression fiscale**.

Nous avons donc voté pour 2023 une reconduction des taux d'imposition.

Rappel des taux 2022 et 2023 :

Taxes directes locales	Taux 2022	Variation	Taux 2023
Taxe foncière (bâti)	37,86 %	néant	37,86 %
Taxe foncière (non bâti)	46,57 %	néant	46,57 %
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	12,80 %	néant	12,80 %

A noter, l'Etat a revalorisé les bases locatives cadastrales servant au calcul de l'impôt de 7,1 %.

L'endettement de la commune s'élevait au 1er janvier 2023 à 1 135 487 €.

Après avoir remboursé partiellement en 2022, à hauteur de 400 000 €, le prêt relais souscrit pour la construction de la nouvelle école maternelle, nous rembourserons en 2023 le solde, à savoir également 400 000 €, auquel viendront s'ajouter 94 365 € au titre des anciens emprunts contractés par la commune.

Au 31 décembre 2023, l'endettement de la commune devrait être ramené à 641 122 € et retrouver ainsi un niveau acceptable.

Nous continuerons à maîtriser les dépenses de la commune avec toujours pour objectif de dégager des marges de manœuvre qui nous permettront de poursuivre notre programme d'investissements et notamment de financer les travaux d'entretien de nos bâtiments publics et de réhabilitation de la voirie de notre village qui, faute de moyens, sont restés tant d'années à l'abandon. Par exemple, dès cette année, nous engageons des travaux de réparation de la toiture de la mairie et de l'église ainsi que la réhabilitation complète de la rue Max Néraud.

Les finances de la Communauté de communes du Val Briard

Le conseil communautaire s'est réuni le 6 avril 2023 pour examiner et voter les résultats définitifs de 2022 et le budget primitif de 2023.

Un excédent de fonctionnement de 656 721 € a été réalisé au titre de l'exercice 2022.

Ce résultat est malgré tout insuffisant pour faire face à la hausse des dépenses prévue en 2023, liée notamment à la hausse des prix de l'énergie, à l'évolution des charges de personnel et au remboursement de différents emprunts.

L'endettement de la Communauté de Communes s'élevait au 1^{er} janvier 2023 à 24 905 432 €.

La charge annuelle de la dette représente en 2023 + de 1 860 000 €.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Communautaire du Val Briard a été dans l'obligation de voter une augmentation de la pression fiscale de 2 points afin de pouvoir faire face à ses engagements.

Rappel des taux applicables pour Mortcerf par la Communauté de Communes :

TAXE DIRECTE LOCALE	Taux 2022	Variation	Taux 2023
Taxe foncière (bâti)	1,17 %	+ 2 %	3,17 %
Taxe foncière (non bâti)	3,35 %	+ 2 %	5,35 %

Il a été rappelé que l'équipe dirigeante actuelle du Val Briard devait mettre rapidement en œuvre une politique de rigueur et de maîtrise des dépenses permettant ainsi de retrouver une situation financière plus raisonnable.

Christian BOUVIER et Sandra CROULARD, conseillers communautaires de Mortcerf, ont approuvé l'engagement pris par le nouveau Président élu Marc CUYERS et resteront vigilants sur sa mise en œuvre.

Les Finances

La vie du Village

En relation avec les investisseurs privés, nous poursuivons la finalisation du projet aboutissant à l'arrivée prochaine d'une microcrèche à Mortcerf.

Cette dernière représente une réponse concrète à notre souhait de soutenir les familles du village qui expriment un fort besoin en matière d'accueil pour leurs enfants.



Création d'une microcrèche



La création de cette microcrèche permettra d'offrir un service de qualité, adapté aux besoins spécifiques de nos familles, tout en offrant un environnement stimulant et sécurisé pour nos petits. Elle viendra compléter notre réseau d'assistantes maternelles.

Cette initiative privée s'inscrit dans les objectifs de la municipalité visant à renforcer les infrastructures dédiées à la petite enfance dans notre village.

Son arrivée représente également une opportunité pour la création d'emplois locaux. Elle contribuera aussi à l'essor de Mortcerf en attirant de nouvelles familles qui trouveront ici un cadre de vie accueillant et propice à l'épanouissement de leurs enfants.

Ouverture d'une école Montessori

À la rentrée prochaine, nous aurons le privilège d'accueillir une école Montessori au sein du village.

Cette nouvelle installation représente une véritable valeur ajoutée pour notre village. L'arrivée d'une école Montessori offre une alternative éducative de qualité aux parents de Mortcerf.



Elle enrichit notre offre éducative existante et offre une approche pédagogique différente, basée sur les principes de l'autonomie, de l'individualité et de l'apprentissage expérientiel.

Cette école Montessori sera complémentaire à notre système éducatif actuel, offrant ainsi aux parents une plus grande diversité de choix pour l'éducation de nos enfants.

Rénovation de la rue Max Néraud

D'ici quelques mois, la rue Max Néraud sera complètement rénovée. Les travaux inclueront la rénovation complète des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux électriques et de communication et la réfection de la chaussée.

Nous sommes conscients de l'importance de cette voie pour les habitants et les usagers de la gare. C'est pourquoi nous nous engageons à minimiser les perturbations pour les riverains pendant les travaux. Nous mettrons en place des déviations temporaires pour assurer la continuité des déplacements, en veillant à ce que la gare reste toujours facilement accessible.

Cette rénovation s'inscrit dans notre vision à long terme pour le développement de Mortcerf. Chaque année, nous programmerons des travaux de rénovation de la voirie pour améliorer les conditions de circulation des habitants.

De nouveaux jeux extérieurs

Nous savons à quel point il est important pour les enfants de se divertir, que ce soit après l'école, ou pendant les week-ends.

C'est la raison pour laquelle, de nouveaux jeux seront très prochainement installés au sein du Parc du Manoir et à proximité du City Stade.

Ces nouveaux espaces de jeux permettront aux parents de se rencontrer et d'échanger pendant que les enfants s'amuseront.



La vie du Village



Zoom sur notre Marché

Depuis le début de la mandature, nous nous sommes fixés comme objectif de dynamiser notre marché du vendredi matin.

Après les fruits et légumes ; la boucherie-charcuterie, la fromagerie, le petit caviste avec le camion vintage de Guillaume, l'épicerie rav-vie-en-vrac de Sylvie, nous accueillons Christelle, nous proposant de jolies robes, ensembles, jupes, blouses et blousons pour tous les goûts.

Enfin, notre dernier « truck » concerne l'arrivée d'Alisson avec son salon de beauté (Beauty-truck itinérant) nous proposant une large gamme de soins. Vous pouvez venir à sa rencontre tous les vendredis de semaines paires.

Il ne faut pas oublier les foodtrucks qui sont présents en soirée tout au long de la semaine :

- Lundi : pizza Jo - présent pendant les mois de juillet et août ;
- Mardi : Fou'd burger – arrêt le 31 juillet, retour le mardi 22 août 2023 ;
- Mercredi : Dinastore – présente pendant la période estivale avec peut-être quelques jours de repos ;
- Jeudi : Sale bon mem – retour à partir du mois de septembre ;
- Vendredi : Foodtruck Brasa, cuisine portugaise.



Réouverture de la pizzeria

Nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture de notre pizzeria.

Nous souhaitons un bon retour à Sami et à son épouse.



La vie du Village

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Nos projets continuent à se concrétiser avec succès : journée « découverte du cheval », matinée « apprentissage et concours de pêche », campagne de sensibilisation et d'information en direction des propriétaires de chiens « déjections canines qui envahissent les trottoirs ou les pelouses ».



Nous remercions vivement Madame Delaveau qui nous a donné un meuble pour réaliser notre bibliothèque extérieure !

Nous remercions aussi le domaine équestre de la Croix St Marthe et l'Association des Pêcheurs de Mortcerf pour leur accueil et leur disponibilité.

A bientôt pour nos projets en cours d'organisation !

Vos idées, votre soutien seront les bienvenus alors n'hésitez pas à nous laisser un message en Mairie.



Le Comité des Fêtes de Mortcerf

Le Comité des Fêtes est ravi de partager avec vous les dernières activités qui ont contribué à animer la vie du village.

Février 2023 : Après-midi jeux de société avec goûter



Mars 2023 : Décoration salle polyvalente



Avril 2023 : Marché de Printemps Première Edition 2023



Juin 2023 : Après midi jeux en extérieur suivi d'un goûter



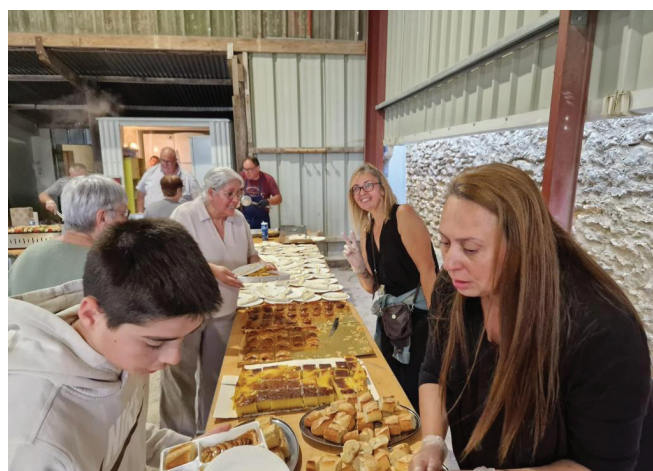
Mortcerf en Fête

Le 1^{er} juillet dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 250 personnes venues célébrer le retour des Agapes.

Rebaptisée "Mortcerf en Fête", cette soirée, placée sous le signe de la convivialité, a été un véritable succès.

Un grand merci à tous les bénévoles et à nos deux agents communaux. Leur engagement et leur dévouement inébranlables ont été essentiels pour faire de cette soirée un événement aussi exceptionnel.

Au cours de cette soirée, nous avons eu la chance de nous retrouver autour des traditionnelles grillades.



Mortcerf en Fête



Cette soirée n'aurait pas été une réussite complète sans le groupe Fanny & the Chybers qui a enflammé la scène, offrant un répertoire varié et rythmé qui a fait vibrer le cœur de tous les participants.

La joie d'être ensemble, l'envie de danser et l'énergie positive étaient palpables.

Pour prolonger cette soirée mémorable, un DJ a pris le relais et a fait trembler les enceintes avec des morceaux entraînant les moressartois au bout de la nuit.



**Merci encore à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement exceptionnel.
Nous avons hâte de vous retrouver pour une prochaine édition encore plus mémorable !**

La Vie associative

SPORTS ET LOISIRS

Comme chaque année nos diverses activités ont repris avec une bonne participation pour l'ensemble de nos ateliers ;

Nos évènements :

Sortie sur le marché de Noël de Reims, soirée Hypnose, repas antillais avec la prestation des danseuses qui nous ont émerveillés, la chasse aux œufs à Bécoiseau où les enfants ont rempli leurs paniers, brocante à l'Ascension. Sans oublier le tournoi convivial du printemps du tennis de table.

Ce sport ludique, convivial et accessible à tous et à toutes. Rendez-vous tous les vendredis soir dès 21h à la salle polyvalente, c'est gratuit avec la carte d'adhérent et nous mettons le matériel à disposition !
(Prévoir des baskets d'intérieur)



Une année qui s'est terminée par notre fête de l'association le mardi 20 juin à la salle polyvalente.

Nous souhaitons également la bienvenue aux cours de théâtre qui ont fait une démonstration lors de notre fête. Voici nos prochaines manifestations :

- 10 septembre p'tit broc
- 14 octobre Soirée Country
- 15 octobre Broc Vêtements
- 19 novembre Broc livres, jouets, disques, etc...

Venez nous retrouver au forum des Associations le 2 septembre à la salle polyvalente pour vous inscrire à nos activités.



FAMILLES RURALES

L'accueil de loisirs à ouvert pendant les vacances de Printemps, les enfants ont réalisé des activités manuelles et des ateliers jardinage sur le thème « les fleurs et leurs habitants »

Durant les mercredis de mai et juin, nous avons préparé notre spectacle de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 30 juin.

Le centre sera ouvert tout au long de l'été du 10 au 28 juillet et du 28 au 31 août 2023 avec pour thème « L'île mystérieuse ».

Contact : acm.resa@gmail.com



SOUL OF GAMER

Depuis 2020, l'association SOUL OF GAMER travaille à développer l'esport dans la Seine et Marne en rencontrant les acteurs du jeu vidéo (compétiteurs, streamer, organisateurs...) mais aussi les élus et les partenaires afin de nous soutenir dans notre démarche.

La saison 2022/2023 a été riche en rencontre notamment au sein de l'association avec les joueuses et joueurs, les parents, les bénévoles et les élus !

A la rentrée septembre, Soul Of Gamer sera présent hebdomadairement sur 3 villes du département et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin !

Nous tenterons aussi de sensibiliser les parents sur la pratique des jeux vidéo au sein de la famille.



A la fin saison 2024, notre objectif sera d'organiser un évènement inter communes pour confronter les jeunes de chaque ville lors d'un tournoi ! Nous vous donnons rendez vous à la rentrée prochaine avec de nouveaux jeux et de nouveaux membres !

Nous tenons à remercier aussi nos partenaires officiels : la Mairie de Mortcerf, Pédagojeux et le Crédit Agricole Brie Picardie.

André SADOU alias WhyasK,
Président de Soul Of Gamer.

LA PÉTANQUE

MORTCERF PETANQUE et ses 65 licenciés vous annoncent les événements passés et à venir

Retour sur les activités passées sur notre terrain :

- Le 11 mars concours fédéral Toutes Catégories
- Le 26 mai concours fédéral Promotion avec David, Fabien et Bruno vainqueurs du second concours
- Le 18 Juin brocante à succès sur place 80 exposants malgré la petite pluie de 06h. Chacun a pu vendre ou acheter des trésors et se restaurer auprès de l'équipe de bénévoles toujours actifs et aux petits soins !

A prévoir :

- Le 20 Juillet concours fédéral vétérans triplette Promotion
- Le 19 Août challenge interne du souvenir avec repas
- Le 31 Août concours fédéral vétérans doublette
- Le 10 Septembre concours interne de Mr le Maire
- Le 04 Novembre assemblée générale

Nous vous rappelons que le club est ouvert tous les jours à partir de 14h jusqu'à 19h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Jackie Jaccod, le Président, au 06 81 42 78 10

La Vie associative

LES AMIS DU CLOCHER ET DU PATRIMOINE MORESSARTOIS

En règle générale les premiers mois de l'année sont toujours calmes pour notre association et le « Notre Village » n° 139 étant paru au moment des fêtes, 2023 n'a pas dérogé à la règle.

En dehors de la parution de notre dernière revue en janvier, trois événements sont venus rythmés ce début d'année :

- AG du 01 avril 2023 où les échanges furent comme d'habitude nombreux et surtout très fructueux.
- Notre repas convivial le dimanche 25 juin ferme de la Malmaison (photo dans le prochain numéro).
- Dans les colonnes du « Petit Moressartois » d'août 2022 nous évoquions nos échanges avec les services allemands basés à Kassel au sujet de la tombe isolée d'un soldat allemand de la guerre de 1870 située dans notre cimetière.

Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir de renseignements précis sur ce soldat, mais nos adhérents ayant évoqué de petits travaux à effectuer sur cette tombe, nous nous sommes rapprochés de l'antenne française du « Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge », qui après une visite à Mortcerf a acté un accord de principe pour des travaux de nettoyage et de restauration à leur charge.

Ces derniers ont pu commencer en ce début d'année et se poursuivront cet été. N'hésitez pas à la découvrir, elle est située à gauche de l'entrée principale.

A ce jour outre la rédaction de notre revue n° 15 pour une publication prévue en août, nous travaillons surtout à la préparation de notre exposition 2023 qui se tiendra en septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.



Elle aura lieu à la place de notre traditionnelle promenade. Des informations vous seront données pas voie d'affiche.

Bien entendu, nous serons présents au Forum des associations prévu le samedi 2 septembre.

Contact :
06 32 29 17 25
contact.acpm@yahoo.fr

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE MORTCERF

L'A.P.E.M. a eu le plaisir de recevoir les enfants, comme tous les ans, pour une initiation de pêche. Avec la participation de la Mairie de Mortcerf et la petite Enora élève du village.

Une journée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, mais aussi dans la découverte et le partage de savoir. Des enfants très à l'écoute et studieux qui ont pu voir les rouages de la pêche à la canne au coup. Nous avons eu aussi l'honneur de recevoir Mr. Anou Richard reporter de la chaîne YouTube de Mortcerf, qui a pu faire un petit reportage sur la journée.

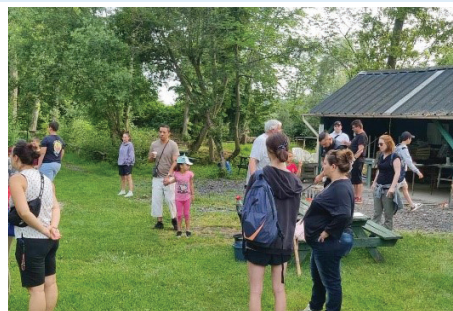


A cette occasion un petit concours avait été prévu avec des lots à la clé. Voici le classement du concours :

- 1^{ère} place Arthur
- 2^{ème} place Chloé
- 3^{ème} place Cérena

A la suite de cette journée réussie, nous avons partagé un goûter et le verre de l'amitié avec les parents présents.

Victimes de notre succès une autre matinée comme celle-ci sera envisagée fin août où nous vous attendons aussi nombreux.



NATURE ENVIRONNEMENT

Focus sur projet de PNR Brie et deux Morin

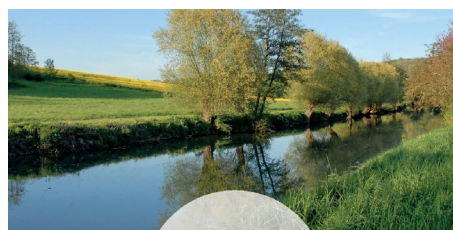
Les habitants du territoire concernés par le projet de parc naturel régional Brie et Deux Morin ont été invités à participer à trois soirées organisées en février dernier à Saint-Siméon, Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre. Ces temps d'échange ouverts à toutes et tous à l'occasion de l'élaboration de la charte du futur parc permettaient à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le regard qu'il portait sur le territoire et sur son devenir.

Les habitants souhaitant suivre l'évolution du projet ont par ailleurs la possibilité de participer au conseil local de développement (CLD) mis en place par les élus du syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional Brie et Deux Morin. C'est une instance de participation citoyenne qui a pour but de faire connaître le projet pour qu'il soit élaboré en concertation entre les élus et les habitants, afin d'obtenir ensemble le classement de notre territoire en PNR.

Nature Environnement Mortcerf proposait ainsi aux visiteurs de son stand à l'occasion de la brocante de l'Ascension de s'inscrire au CLD.

Si vous souhaitez vous aussi participer à l'élaboration du projet et rejoindre le CLD ou, pour plus de précisions, n'hésitez pas à prendre contact : ne.mortcerf@free.fr

<http://nature-environnement-mortcerf.over-blog.com>



Projet du Parc Naturel Régional Brie et deux Morin



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Entourés des Anciens Combattants et des Forces de l'Ordre, nous avons commémoré la cérémonie du 8 mai 1945, un événement historique majeur qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Cette journée a été l'occasion de rendre hommage aux soldats et civils qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la paix que nous connaissons aujourd'hui.



Rappel des règles de civilités

ADOPTER LES GESTES PROPRES



Les encombrants ne font plus l'objet d'un ramassage systématique. Il vous est désormais demandé de prendre rendez-vous directement avec COVALTRI 77 et de les sortir au plus tôt la veille de la date qui vous sera communiquée.

Nous vous rappelons également que **les poubelles ne doivent pas encombrer les trottoirs et doivent être rentrées le jour même du passage des camions de collecte.** Tout dépôt sauvage d'ordures ou d'encombrants est passible de poursuites.

Les travaux de bricolage ou de jardinage nécessitant l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex. tronçonneuse, tondeuse à gazon thermique, perceuse, raboteuse ou scie mécanique) **ne peuvent être effectués que dans les plages horaires ci-dessous :**

- De 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- De 10h à 12h le dimanche et les jours fériés



Pour rappel, **les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public** (rue, trottoir, grillage, ...) **et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres** (voire moins dans les endroits où la visibilité est primordiale).

Cet élagage des haies et des arbres relève de la responsabilité du propriétaire ou de son représentant (locataire), qui doit veiller à ce que les végétaux ne dépassent pas sur la rue.

Les piétons ne devraient pas avoir à marcher sur la route car le trottoir est envahi d'une épaisse verdure. Le savoir vivre ensemble passe également par des petits actes de civilité tel que l'entretien de ses haies.

La mairie a été contactée, il y a quelques semaines, par des riverains de l'avenue du Général Leclerc afin de nous alerter sur la prolifération de rats dans leur propriété.

Votre commune a l'obligation de traiter les espaces publics (incluant notamment les égouts et les rives de cours d'eau). A cet effet, **nous faisons appel chaque année à une entreprise spécialisée qui prend en charge ce traitement.** Nous veillons également à la propreté des rues et des lieux publics. Les bacs à ordures et les corbeilles sont régulièrement vidés et nettoyés afin de ne pas attirer les nuisibles.

Lorsque des rats s'installent dans votre propriété, vous avez l'obligation d'éradiquer cette prolifération en faisant notamment appel à une entreprise de dératisation si nécessaire. (Règlement sanitaire départemental et circulaire du 9 août 1978 dans les articles 125.1 et 130.5)

Nous avons pu constater l'installation de nombreux poulaillers avenue du Général Leclerc qui sont vraisemblablement à l'origine de cette nuisance.

La mairie a sollicité une nouvelle fois une entreprise de dératisation qui est intervenue sur le domaine public et qui est allée à la rencontre des propriétaires concernés pour leur donner quelques conseils utiles.

Toutefois, seul le cumul de vos actions individuelles et des actions de la commune permettront d'apporter une réponse satisfaisante à ce problème.





FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France Services, c'est le retour du Service public au coeur des territoires.

France Services , c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de service public.

Les agents de France Services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives numériques pour les partenaires suivants :

- **DGFIP (Direction Générale des finances)**
- **CAF (Caisses des allocations familiale)**
- **Assurance maladie et Assurance retraite**
- **ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)**
- **Pôle emploi**
- **La Poste**
- **MSA (Mutuelle Sociale Agricole)**
- **Point justice**

Possibilité d'avoir à disposition un point numérique avec accès à internet, ordinateur, imprimante en libre-service à l'accueil ou dans l'espace de confidentialité.

Plus d'informations : 09 74 35 21 15

[www.valbriard.fr/services/France Services](http://www.valbriard.fr/services/France%20Services)



L'État civil

NAISSANCES

DUBOIS Élis, Lou le 31/10/2022 à Jossigny

JAXEL Nahil, le 05/12/2022 à Jossigny

MORELLI Martina, le 27/12/2022 à Coulommiers

DESMEAUX Angelina, Norma, Helena, le 20/02/2023 à Meaux

MERLETTE Mailyna, Mauriane, Félicia, le 24/02/2023 à Coulommiers

POPA Elissa, le 26/02/2023 à Jossigny

GONÇALVES LEAL Léandro, le 14/05/2023 à Jossigny

MARIAGES

Nicolas, Jean PETRYCZKOWYCZ et Nadine BOUMAZA, le 15/04/2023

[REDACTED]

Cyril, Nicolas BASSET et Najlae EL AZZOUZI, le 17/06/2023

DÉCÈS

COURVOISIER MILLET Odette, Andrée, le 05/01/2023 à Mortcerf

LEGENDRE GILLET Yvette, Juliette, Marie, Aimée, le 06/02/2023 à Mortcerf

DOUILLET HOUBÉ, Monique, Marie, Marcelle, le 19/02/2023 à Mortcerf

VALENTIN VAILLANT, Germaine, Cécile, le 04/04/2023 à Coulommiers

ZACCHEROLI Mario, le 10/06/2023 à Mortcerf

L'Urbanisme

Déclarations préalables

M. PORNET Anthony, 8 rue du 8 mai 1945, Remplacement de l'ensemble des fenêtres et de la porte d'entrée en PVC blanc et peinture de l'ensemble des volets et de la porte de garage en blanc

M. GARNIER Richard, 13 rue des Vallées, Modification de clôture

M. DENGREVILLE Arnaud, 58 rue du 27 Août, Transformation d'une grange en chambre avec salle d'eau, réfection de la toiture, construction d'un mur en limite séparative

SIBEL ENERGIE, 18 rue du Vieux Château, Installation de 14 panneaux photovoltaïques

Mme BELLARD Laura, 149 rue du 27 Août, Réfection de toiture

M. HENRY Kévin, 33 rue de Paris, Rehaussement d'un muret de clôture et remplacement du portail

SCI HOUBIX, 9 rue aux Anes, Modification des ouvertures du rez de chaussée façade Sud

HEC Groupe, 49 bis rue des Vallées, Installation de panneaux photovoltaïques

M. THELLIEZ Michel, 51 bis et 30 rue du 27 Août, Remplacement de 2 portes de garage et peinture des grilles de clôture

Mme VIGNAL Nathalie, 82 rue du 27 Août, Remplacement des volets, de la porte de communication et peinture des menuiseries

SARL AVENIR, VIGNAL Alexandre, 143 rue du 27 Août, Division d'une maison en 7 logements et modifications de façade

Mme CAPRON Sandra et M. DESVAUX Patrice, 33 rue du 8 mai 1945, Construction de murs de clôture et pose d'un portail

AMG Façades, 58 rue du 27 Août, Installation de panneaux photovoltaïques

Mme BINET Caroline, 2 D rue d'Hautefeuille, Construction d'une clôture

M. SEPULVEDA Steven, 20 C rue de l'Egalité, Construction d'une clôture en grillage rigide

SOPRANO, 6 rue d'Hautefeuille, Division d'un terrain en 2 lots

M. SEVERAC Xavier, 5 avenue de la Gare, Division d'un terrain en 2 lots

M. DESQUEUX Frédéric, 1 rue de la Tuilerie, Ouverture de mur pour installation d'une fenêtre

SCI Kelly, 77 rue du 27 Août, Réfection de toiture, ravalement de façade et pose de 4 vélux

M. ANDROUIN Jacques, 2 bis rue du Vieux Château, Installation d'une pergola bioclimatique

Mme VOLLON Véronique, 6 rue du Champ Joli, Installation de panneaux photovoltaïques

AEMB 77, 60 A rue du 27 Août, Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre et extension d'un bâtiment annexe existant

Mme BRAQUET Jennifer, 13 rue Max Néraud, Transformation d'un garage en studio, rénovation de la toiture et des menuiseries extérieures

SOPRANO, 6 rue d'Hautefeuille, Ouverture de mur de clôture et pose d'un portail

M. RUBALO Manuel, 15 rue Max Néraud, Réfection de toiture

M. BRISSET Eddy, 3 rue des Maniquets, Construction d'un abri en parpaings en remplacement d'un appentis en bois

M. PRESSON Bernard, 139 rue du 27 Août, Remise en peinture du portail, des grilles de clôture et remplacement des volets façade sur rue

Permis de construire

SAS Urbania, Chemin des Maniquets, travaux de rénovation intérieure et mise aux normes PMR du hall d'entrée, des parties communes et des chambres (mise en conformité de l'accessibilité PMR dans le cadre d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée Ad'ap). Travaux au niveau du SAS et de l'escalier à l'entrée principale qui modifient légèrement la façade principale. Extension de l'aile D pour créer une salle à manger pour l'unité protégée et agrandir le salon. Amélioration de la mise en sécurité de l'établissement en passant le désenfumage naturel en mécanique."

M. ROUSSIN Dominique, 6 A rue Jean-Noël Gurgand, Construction d'une maison individuelle R+1 avec garage

M. LEGRAS Antoine, 100 A rue du 27 Août, Construction d'une maison individuelle de type R+1

SAS ENOWOOD, Lieu dit La Croix Ste Marthe, Construction d'un ensemble agricole équestre, d'une carrière couverte, d'un ensemble de bâtiments pour l'écurie active comprenant 3 râteliers, 1 distributeur automatique de concentré (DAC) et 2 abris à chevaux

SAS ENOWOOD, Lieu dit La Croix Ste Marthe, Construction d'un bâtiment agricole annexe servant de selleries, bureau, sanitaire, local technique et logement de fonction pour l'employé agricole

M. VIGNAL Thierry, 143 bis rue du 27 Août, Transformation d'un cabinet médical en 2 appartements

La Tribune de la Majorité Municipale

Chers Moressartoises, chers Moressartois,

2023 marque une étape importante de notre mandat municipal, et nous sommes ravis de partager avec vous les réalisations et les progrès que nous avons accomplis ensemble au cours des trois dernières années.

Lorsque nous avons pris les rênes de la municipalité, nous avons trouvé un budget communal dans un état préoccupant.

La gestion rigoureuse de nos finances publiques nous a permis cette année de lancer des projets d'envergure qui contribueront à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous.

Cette année, nous avons pu finaliser des projets d'envergure qui contribueront à améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous. La construction d'une crèche moderne et accueillante offrira un environnement sécurisé pour nos tout-petits, permettant aux parents de travailler en toute tranquillité.

De plus, dès la rentrée, nous aurons le plaisir d'accueillir une école Montessori, offrant une alternative éducative de qualité.

Enfin, nous aurons réalisé une rénovation complète de l'ancienne école maternelle, garantissant un accueil optimal pour nos jeunes fréquentant le périscolaire.

Nous sommes ravis également d'annoncer que la rue Max Néraud, qui avait été délaissée, sera entièrement rénovée, offrant ainsi un cadre de vie agréable et sécurisé à tous les habitants.

Ces grands projets ne représentent qu'une partie de notre engagement envers vous. Nous attachons une grande importance à l'animation de notre village et à la participation de tous.

Grâce au dynamisme du Comité des Fêtes et à l'implication du Conseil des Jeunes, nous avons pu organiser tout au long de l'année des manifestations festives qui rassemblent la communauté. De plus, grâce aux associations que nous soutenons, une multitude d'activités enrichissantes sont proposées à tous les âges.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu relancer les Agapes, un événement très attendu, qui a connu un franc succès grâce à votre participation.

Sachez que nous sommes pleinement mobilisés pour le développement de notre village et pour améliorer continuellement votre qualité de vie.

Nous vous souhaitons un bel été.

La Majorité Municipale

La Tribune de la Minorité Municipale

Plus de dialogue, plus de concertation, plus de démocratie. Voilà ce que nous entendons tous depuis des mois dans les médias. Si nous ne nous permettrons pas dans ces quelques lignes de porter un jugement sur la situation nationale, nous aimerions vous faire part de notre désarroi concernant la politique communale et sa manière de prendre en considération la pluralité des opinions. Lors du dernier conseil municipal ayant pour thème le vote du budget, nous nous sommes émus de l'absence de tenue de commission finances. Même si ces instances sont réduites dorénavant à la diffusion d'informations uniquement descendantes, elles nous permettent de poser des questions et d'avoir un regard sur les orientations données pour le village. Nous sommes dans notre rôle. Il nous a été répondu que c'était la majorité qui décide, ce qui en soi est exact, et que le fonctionnement des commissions municipales n'était plus adapté à la vie démocratique actuelle et qu'il avait fait son temps.

Autrement dit, circulez, y'a rien à voir.

Ce n'est pas la vision que nous avons du fonctionnement d'un conseil municipal. Même si notre point de vue diffère de celui de l'équipe en place, il doit être entendu. C'est avoir très peu de considération pour les élus que nous sommes et pour les moressartois que nous représentons.

Lors du dernier bulletin, le ton agressif et les propos dévalorisants à propos du travail effectué durant le dernier mandat dénotent un cruel manque de respect vis-à-vis des élus qui les ont précédés. Il est dommage, à mi-mandat, d'avoir toujours à subir ce genre d'attaques qui sont plus de l'ordre de la campagne électorale que du fonctionnement normal de la vie locale.

Il y a encore tant de belles choses à faire pour l'avenir du village. Nous savons qu'au-delà des divergences, c'est bien une même passion pour Mortcerf qui nous anime. C'est pourquoi nous continuerons d'accueillir avec bienveillance les projets qui nous seront présentés tout en ayant notre regard critique dans une volonté d'échanges constructifs.

L'ouverture prochaine de l'école Montessori dans l'ancienne école du village est un sujet qui nous a surpris et a suscité des questions de notre part lors du dernier conseil municipal, notamment sur le volet associatif. Qu'en est-il de celles qui étaient en résidence dans ce bâtiment ? Comment ont-elles été associées à cette décision ? Quel sera leur nouveau local sachant que la salle du château d'eau a été vendue ? Autant de sujets auxquels nous serons attentifs.

Avant de conclure, il y a un sujet que nous avons évoqué plusieurs fois en séance et pour lequel nous souhaiterions un rétablissement rapide. Il s'agit de l'alimentation en eau du lavoir de la rue des vallées. Vous êtes nombreux à nous questionner sur ce point, surtout durant ces périodes de fortes chaleurs. Nous remercions par avance l'équipe en place pour son action.

Il nous reste à vous souhaiter un bel été, riche de joies, rires et bons moments partagés.

Prenez bien soin de vous.

Toujours à votre écoute et au plaisir de vous rencontrer

**Grégory Caillau
Martine DUVAL
Alain MOMOT**

Patrimoine / Histoire



Et si nous parlions un peu d'héraldique ?

Après l'abolition des armoiries en 1790, beaucoup de nos villes, des plus grandes jusqu'aux plus petites, ont su, au cours des deux derniers siècles, renouer avec leur histoire ou même créer de toute pièce un lien emblématique pour leur population. **Mortcerf en fait partie.**

Le Conseil municipal a en effet adopté, en septembre 1991, un blason communal que vous connaissez bien puisqu'il figure sur tous les documents officiels et les outils de communication.

Ce blason a la particularité de n'avoir été imaginé ou composé par aucun de nos contemporains.

Il est, tout simplement, la reproduction et l'adoption de celui qui fut gravé sur l'un des piliers de l'église Saint-Pierre-Saint-Nicolas du village à une époque que nous ne connaissons pas même si le style héraldique laisse à penser qu'il date environ du XVI^e siècle.

Comme la seule source est cette sculpture... nous n'en connaissons pas non plus les couleurs originales.

Celles d'aujourd'hui ont été proposées par un groupe d'habitants intéressés par le sujet, parmi lesquels on peut citer M. Jean-Claude Molinier (gendarme de la brigade de Mortcerf – créateur également des armoiries de Crèvecœur-en-Brie -) et Michel Delaroche, ancien Moressartois bien connu.

Ces armoiries se blasonnent ainsi : **Écu de gueules** (rouge) à **deux flèches renversées d'or** (jaune) **passées en sautoir** (X) **cantonée en chef** (en haut), à **senestre** (droite pour l'observateur) **et en pointe d'un besant** (petite figure circulaire rappelant une pièce de monnaie) **enfermé dans un anneau** (petit anneau) **et à dextre** (gauche pour l'observateur) **d'un croissant, le tout d'argent** (blanc). Vous pouvez le constater sur l'image en haut à gauche.

Ce blason est probablement celui de l'un des seigneurs ou d'un personnage important (un religieux par exemple) du lieu, comme cela se faisait alors beaucoup dans les églises. Il n'est pas, en tout cas, une "armoirie parlante" car il n'évoque en rien directement la toponymie de Mortcerf, ex-Maressart (dont le nom est d'origine latine More, les marais et Essartum, le défrichement. Mortcerf serait donc un lieu marécageux qui a été défriché).

Pour ceux qui préfèrent les légendes, voici une autre interprétation. Les deux flèches rappelleraient le toponyme de Mortcerf : un cerf, blessé par les flèches d'un chasseur, s'en va mourir à Maressart qui devient Mortcerf! Ces flèches sont mises en sautoir pour saint Pierre, le saint patron de la paroisse qui est représenté par des clés mises en X.

Quant aux besants enfermés dans des annelets, ils pourraient représenter soit des pièces de monnaie, rappelant l'argent donné par saint Nicolas, autre saint patron de la paroisse, pour doter trois jeunes filles, soit ils indiqueraient que c'est à Mortcerf, au château de Bécoiseau, que le roi Jean le Bon a signé l'édit créant une nouvelle monnaie, **le Franc**.

Nous ne saurons sans doute jamais le fin mot de l'histoire !

Rédigé par Jean-Yves PONS